



# Titre professionnel « Opérateur en Vidéoprotection et en télésurveillance »



Session 2022-2023

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/31117/>

## PROFIL POUR CE DIPLÔME :

### Public visé :

Toute personne entre 16 et 29 ans à la date d'entrée en formation. Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

### Prérequis :

*Une carte professionnelle délivrée par le CNAPS est exigée.*

### Modalités et délais d'accès :

*Modalités : entretien, positionnement et signature d'un contrat d'apprentissage.*

*Délais : Article L6222-12 du code du travail : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat »*

## OBJECTIFS PROFESSIONNELS :

A l'issue de la formation, le jeune sera capable de :

- 1) *Sécuriser des personnes, des lieux et des biens à l'aide de moyens de vidéoprotection*
  - *Veiller au fonctionnement des installations et équipements de vidéoprotection en centre d'exploitation.*
  - *Assurer la sécurisation des personnes, des lieux et des biens par un système de vidéoprotection.*
  - *Analyser et exploiter les images ou les alarmes d'un système de vidéoprotection.*
- 2) *Gérer la sécurité des personnes, des lieux et des biens au moyen d'un dispositif de télésurveillance et réguler l'organisation des interventions*
  - *Veiller au fonctionnement et à la sécurité d'un centre d'exploitation en télésurveillance.*
  - *Réceptionner et traiter l'information et la communication en télésurveillance.*
  - *Apporter un conseil de niveau 1 au client en télésurveillance.*
  - *Déclencher et réguler l'intervention des personnes habilitées ou des services compétents.*
  - *S'assurer du retour de fonctionnement à la normalité des systèmes de sécurité.*

**UFA FRESC**  
103 Bd de Metz  
59100 Roubaix  
Site de l'AREP

**Contact Siège :**  
Tél : 03 20 68 33 59  
Mail : [direction@ufafresc.fr](mailto:direction@ufafresc.fr)  
Site : [ufafresc.fr](http://ufafresc.fr)

**CFA Jean Bosco :**  
N° d'enregistrement w802003068  
N° déclaration d'activité : 22800173680  
N° SIRET : 500 138 029 000 29





# Titre professionnel « Opérateur en Vidéoprotection et en télésurveillance »



Session 2022-2023

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/31117/>

## PERSPECTIVES POST-FORMATION :

Le détenteur du titre peut exercer dans les secteurs d'activités suivants :

- Le secteur privé ouvert ou non au public : service auprès des particuliers (logements individuels ou collectifs), auprès des entreprises (sites logistiques, sites sensibles, commerces, bâtiments tertiaires), transports (trafic routier).
- Le secteur public : collectivités (CSU), aéroports et sites portuaires.
- Les services internes de sécurité (hors incendie) : entreprises de grande distribution, de la vente par correspondance et banques.
- Les sociétés de gardiennage dans leurs activités de surveillance.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Agent de sécurité – opérateur SCT1
- Agent de sécurité – opérateur SCT2
- Opérateur en vidéoprotection
- Opérateur en téléassistance

## Poursuite d'études

Possibilité de poursuite par un BTS/DUT ou diplôme ou titre de niveau 5

## ORGANISATION DE LA FORMATION :

### Moyens et méthodes pédagogiques :

Les méthodes pédagogiques reposent sur une alternance entre les ateliers de pratique professionnelle (au plateau technique) et l'apprentissage des connaissances théoriques et du cadre législatif.

### Modalités d'évaluation :

Les compétences des candidats au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- D'une mise en situation professionnelle.
- Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation.
- D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

### Validation :

UFA FRESC  
103 Bd de Metz  
59100 Roubaix  
Site de l'AREP

Contact Siège :  
Tél : 03 20 68 33 59  
Mail : [direction@ufafresc.fr](mailto:direction@ufafresc.fr)  
Site : [ufafresc.fr](http://ufafresc.fr)

CFA Jean Bosco :  
N° d'enregistrement w802003068  
N° déclaration d'activité : 22800173680  
N° SIRET : 500 138 029 000 29





## Titre professionnel « Opérateur en Vidéoprotection et en télésurveillance »



Session 2022-2023

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/31117/>

- Titre professionnel de niveau 4 (BAC)
- Possibilité de valider un ou des blocs de compétences
- Equivalences avec d'autres certifications : sans objet

**Nombre de participants : maximum 14**

**Durée de la formation : 1 an (391 h en centre de formation)**

**Tarifs de la formation : 7 833 €**

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » :

Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap). Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

### Accessibilité handicap :

Locaux : accessibles aux personnes à mobilité réduite – Réglementation ERP.

Service Handicap du CFA Jean Bosco : [handicap@cfajeambosco.fr](mailto:handicap@cfajeambosco.fr).

UFA FRESC  
103 Bd de Metz  
59100 Roubaix  
Site de l'AREP

Contact Siège :  
Tél : 03 20 68 33 59  
Mail : [direction@ufafresc.fr](mailto:direction@ufafresc.fr)  
Site : [ufafresc.fr](http://ufafresc.fr)

CFA Jean Bosco :  
N° d'enregistrement w802003068  
N° déclaration d'activité : 22800173680  
N° SIRET : 500 138 029 000 29





## Titre professionnel « Opérateur en Vidéoprotection et en télésurveillance »



Session 2022-2023

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/31117/>

Référente handicap pouvant accompagner les jeunes : Sophie Dumortier 07.87.14.25.31 ou @cfajeambosco.fr

### COORDONNÉES :

<i>UFA FRESC SITE Saint François D'assise</i> <i>59 avenue de la Fosse aux Chênes</i> <i>59100 Roubaix</i> <i>03 20 70 97 04 / 06 85 15 43 36</i>	<b>CFA REGIONAL JEAN BOSCO HAUTS DE FRANCE</b> 10 rue Hubble 59262 Sainghin en Mélantois 03 20 35 90 55
--	--

Pré-inscription possible sur le site [ufafresc.fr](http://ufafresc.fr)

### TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION :



Valeur ajoutée : L'UFA possède sur le site Saint François d'Assise une cantine accessible aux apprentis. Le site est proche des transports en commun (Bus, train, tramway, métro). Le plateau technique est équipé des dernières technologies en matière de vidéoprotection et télésurveillance. Les formateurs sont à l'écoute des besoins des apprentis et la taille du groupe permet une individualisation de la formation.

**UFA FRESC**  
103 Bd de Metz  
59100 Roubaix  
Site de l'AREP

**Contact Siège :**  
Tél : 03 20 68 33 59  
Mail : [direction@ufafresc.fr](mailto:direction@ufafresc.fr)  
Site : [ufafresc.fr](http://ufafresc.fr)

**CFA Jean Bosco :**  
N° d'enregistrement w802003068  
N° déclaration d'activité : 22800173680  
N° SIRET : 500 138 029 000 29

